

# L'État accompagne les territoires

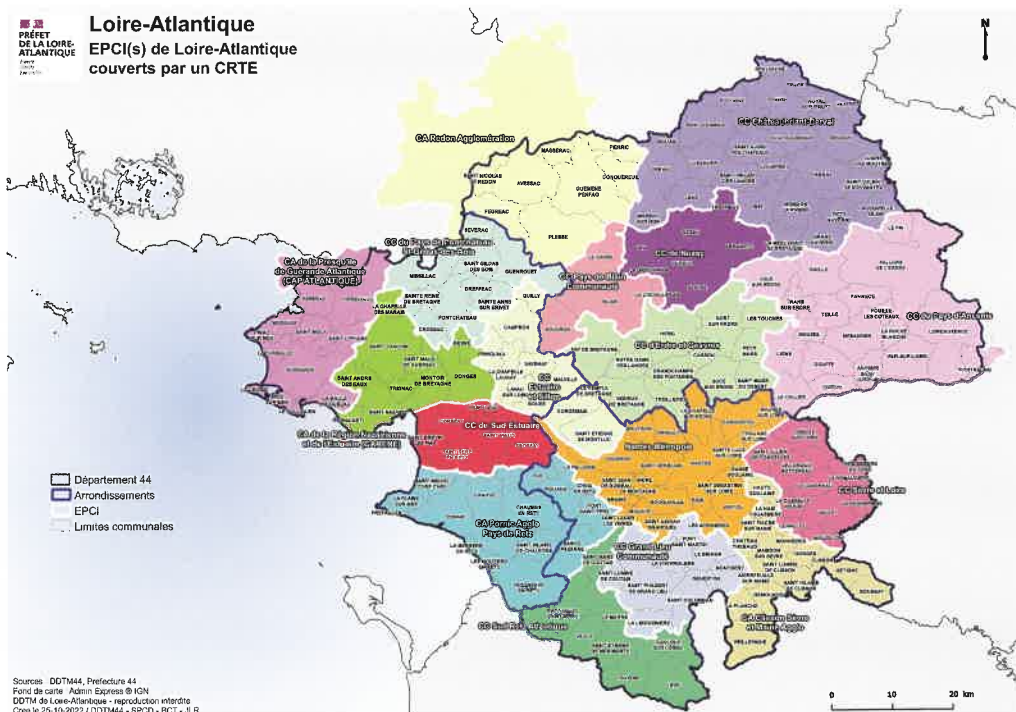
## Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) : une nouvelle génération de contractualisation au service du projet de territoire et de ses acteurs.

La crise sanitaire et ses impacts économiques ont montré l'importance de trouver collectivement des réponses aux enjeux de résilience, de compétitivité et d'attractivité de nos territoires.

Les CRTE illustrent la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Ils encouragent les collectivités et acteurs du territoire dans la mise en œuvre concrète des transitions écologique, démographique, numérique et économique sur la base des orientations stratégiques retenues sur la durée du mandat municipal. Cette lecture du territoire et de ses ambitions permet ainsi à l'État et aux autres signataires d'être complémentaires dans l'accompagnement des projets des collectivités. Ils montrent leur attachement à pouvoir apporter aux collectivités territoriales de la Loire-Atlantique un appui et un soutien au plus près de leurs attentes.

Le CRTE est un contrat intégrateur. Grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du département, c'est un nouvel élan dans le dialogue avec les collectivités et je vous en félicite.

Le Préfet de la Région Pays-de-la-Loire, Préfet de la Loire-Atlantique  
Didier Martin.



## → Une nouvelle méthode de contractualisation

Le CRTE est fondé sur un projet de territoire à l'échelle géographique intercommunale. Il repose sur un diagnostic des atouts et des faiblesses du territoire au regard des grandes transitions (écologique, démographique, numérique et économique). Il est élaboré et mis en œuvre par l'ensemble des acteurs locaux : État, collectivités, entreprises, acteurs socio-économiques, habitants. Le CRTE répond aux spécificités des territoires. Les enjeux du territoire sont priorisés avec la définition d'orientations pour son développement.



17 CRTE intègrent une ou des orientations stratégiques en faveur de la transition écologique



134 projets bénéficiant d'un soutien de l'État à l'investissement local en 2022 sont inscrits dans les CRTE (87% du nombre total)



37 thématiques de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) sont mentionnées dans les CRTE



Signature du CRTE de Cap Atlantique (22 octobre 2021)

## → Un contrat évolutif sur 6 ans

Signé pour la période 2020-2026, chaque CRTE est évolutif. Il pourra être révisé en fonction de l'évolution du contexte local, de l'identification de nouveaux enjeux et de politiques publiques prioritaires à intégrer. Cette évolution se conduit en concertation avec les partenaires du CRTE.



Signature du CRTE de la communauté de communes Sud Retz Atlantique (21 octobre 2021)



Signature du CRTE de la communauté de communes de la Région de Blain (10 novembre 2021)

## → Une méthode de travail favorisant la proximité

Une gouvernance a été définie pour chaque CRTE avec un rôle pour chaque instance dans le suivi du CRTE : équipe-projet, comité technique (COTECH) et comité de pilotage (COPIL).

Le sous-préfet d'arrondissement co-préside le COPIL avec le ou la président(e) de l'intercommunalité. Sont invités les services de l'État (préfecture, sous-préfectures, DDTM, agences, directions régionales, etc), le conseil départemental, le conseil régional, et la Banque des Territoires.

## → Les partenaires



ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie





# 2

## Des contrats adaptés aux enjeux de chaque territoire...

L'État est attaché à décliner les politiques publiques prioritaires dans le département selon les caractéristiques propres de chaque territoire. Chaque CRTE intègre différents enjeux, à des niveaux d'intervention adaptés.



*« Chaque CRTE doit être adapté aux enjeux de développement de son territoire, et particulièrement pour les territoires ruraux. La Loire-Atlantique est un département où les enjeux de la ruralité sont bien présents et 9 CRTE marquent cet attachement à répondre à ces enjeux et besoins de cohésion sociale et territoriale ».*

Le sous-préfet de Châteaubriant - Ancenis | **Pierre Chauleur**



À Guéméné Penfao, opération de valorisation d'un immeuble, anciennement Bar PMU en plein cœur de bourg, par la création d'un local commercial en rez-de-chaussée et un logement dans les étages.

### → 3<sup>e</sup> édition de l'appel à projets « recyclage foncier »

Cette dotation exceptionnelle dédiée à aider les collectivités à reconquérir des friches (650 M€ en 2021, 100 M€ en 2022) a permis de compenser le surcoût lié au traitement des friches.

*« Guéméné-Penfao a bénéficié du dispositif « Fond friche » pour l'achat d'un commerce en désuétude depuis plusieurs années en plein cœur de bourg, bien qu'il s'agisse d'un des meilleurs emplacements commerciaux de la ville. La vente de ce commerce était bloquée vu les coûts financiers importants qu'aurait dû supporter un petit commerçant. Engagée dans une démarche de revitalisation du centre-bourg, la municipalité a sollicité le fond friche pour acquérir et rénover ce bâtiment. Elle recherche actuellement un porteur de projet pour une exploitation du bâtiment à court terme. »*

Isabelle Barathon, maire de Guéméné-Penfao

# 3

## ... pour accélérer des projets et la résilience



### → Accompagnement sur mesure de l'ANCT à La Planche

La commune de La Planche bénéficie d'un accompagnement sur mesure de l'ANCT de 42540€ afin de l'accompagner dans l'élaboration d'un projet de tiers-lieu et la restructuration du bâtiment qui hébergera la structure en devenir. L'intervention de l'ANCT comprend la mobilisation de bureaux d'études, qui accompagneront la commune dans la définition du projet et du devenir du site.

### → Programme Petites Villes de demain (PVD) : accompagner les collectivités dans la concrétisation de leur projet de territoire.

Les partenaires du CRTE se mobilisent pour accompagner les petites villes dans leur projet de requalification. Un partenariat entre l'État et le département de la Loire-Atlantique appuie cette démarche.

L'État finance 12 chefs de projet dédiés pour animer le programme.



« Face aux enjeux du changement climatique et de la nécessité de s'engager collectivement dans la transition énergétique et écologique, il est indispensable d'accompagner les territoires et ses acteurs dans l'accélération de la transition écologique. Les CRTE portent cette ambition en tant qu'outil de la déclinaison territoriale de planification de la transition écologique ».

Le sous-préfet de Saint-Nazaire | **Michel Bergue**



## → Accompagnement du parc éolien en mer de La Turballe

L'aménagement du port de La Turballe pour y créer la base de maintenance du parc éolien en mer est une réalisation majeure pour le développement des énergies renouvelables. L'État a accordé une subvention de 6 M€ pour permettre cette réalisation.

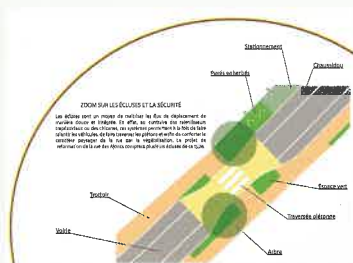
La première phase du chantier de réaménagement du port de La Turballe a abouti à l'inauguration du quai dédié aux énergies marines renouvelables, le 7 juillet 2022.

© Parc éolien en mer de Saint-Nazaire - Production CAPA Corporate.



« Face aux enjeux environnementaux et à l'évolution croissante des besoins de la population et de l'économie, le transport est un secteur en pleine transformation. L'État s'engage aux côtés des collectivités pour favoriser le développement des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres. Les CRTE contribuent à accompagner les collectivités dans leurs projets en faveur des mobilités douces ».

Le secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique, sous-préfet de Nantes | **Pascal Otheguy**



## → Accélération du développement des mobilités douces à Geneston

L'État a accordé une subvention de 100 000€ au titre de la DSIL pour la réalisation de déplacements doux et cyclables dans la rue des Ajoncs à Geneston.

La commune prévoit de créer des déplacements doux et cyclables (vélos, trottinette, marche, etc) le long de la rue et lors de sa traversée et de faire le lien entre les différents quartiers d'habitations par la valorisation de liaisons douces traversantes.

« La requalification de l'axe Rue des Ajoncs-Chemin du Bignon est un projet politique important pour notre commune. Cela nous a permis de travailler sur la ville de demain dans laquelle les habitants auront le choix d'utiliser différents types de mobilité pour leur bien-être et celui de notre planète. C'est un beau projet qui montre que le travail collaboratif et le soutien financier de l'État permettent de faire de belles choses au service des habitants, ce qui est notre objectif pendant notre mandat d'élus. »

**Karine Paviza, maire de Geneston**

### Une visibilité renforcée sur les financements possibles

Le CRTE, parce qu'il donne de la visibilité sur les enjeux et stratégies locales, permet d'anticiper les attentes des territoires, signaler les appels à projets ou autres dispositifs facilitateurs, de mieux coordonner et le cas échéant de planifier les accompagnements qui pourront aider à la réalisation des projets. Ainsi, 19 millions d'euros ont été apportés par l'État à des projets des CRTE avec la DETR et la DSIL en 2022.

### Le CRTE met à disposition des outils d'aide en ingénierie

Grâce au CRTE, la visibilité des projets permet de solliciter chaque partenaire sur ses possibilités d'accompagnement en ingénierie.

### Aides-territoires : un guichet unique de recherche des aides pour vos projets

C'est une plateforme en ligne qui centralise et structure toutes les aides et dispositifs destinés aux collectivités. Simple et facile d'utilisation, il donne de la visibilité aux soutiens possibles, qu'ils soient financiers ou en ingénierie.

Pour en savoir plus : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>







### → Construction d'une Micro-Folie à Châteaubriant

Lauréate de l'appel à projet « Micro-Folie » 2021, Châteaubriant est la première ville de Loire-Atlantique à ouvrir une Micro-Folie le 19 septembre 2021.

Situé dans l'ancienne chapelle de l'Hôpital, il s'agit d'un musée numérique, avec écran géant, tablette et casque de réalité virtuelle, qui permet l'accès à plus de 1700 œuvres appartenant à une douzaine de musées nationaux.

L'État a accordé une subvention de 6884 € pour l'installation de la Micro-Folie dans le cadre du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et 400000 € dans le cadre de la DSIL.



### → Extension du pôle santé de Villeneuve-en-Retz

L'État a accordé une subvention de 300000 € dans le cadre du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) pour ce projet du CRRTE de Pornic Agglo Pays de Retz.

© OTI Pornic Marie LE GAL

« Durant la mandature précédente, nous avons créé un « Espace Santé » regroupant médecins, ostéopathes, infirmières, kinésithérapeutes, psychologues. Les médecins approchant d'une retraite bien méritée et la perte de notre dentiste, nous a amené à réfléchir pour développer l'offre et lutter contre la désertification médicale. Cette réflexion nous a permis de mieux cibler le devenir de cet espace afin d'y inclure un cabinet dentaire mais également des professionnels de santé spécialisés manquant sur notre territoire. La commune compte s'appuyer sur la vision et les compétences de l'ARS en la matière, pour cette opération. La mairie de Villeneuve-en-Retz remercie vivement la préfecture et les services de l'État pour son soutien. »

Jean-Bernard Ferrer, Maire de Villeneuve-en-Retz



### → Construction d'une résidence autonomie à Couëron

Ce projet innovant de construction d'une résidence logement avec services et tiers lieux, à destination des seniors, prévoit 64 logements dont 40 en résidence autonomie et 24 en locatifs sociaux fléchés seniors. L'État le subventionne sur deux années à hauteur de 513253 € de DSIL.

Il s'inscrit dans le cadre du contrat métropolitain de relance et de transition écologique (CMRTE) de Nantes Métropole.

### → Renouvellement du parc de bus articulés GNV de Nantes Métropole

Cette année, l'État a accordé une subvention de 500000 € à Nantes Métropole au titre de la DSIL pour la fourniture et la mise en exploitation de 20 bus articulés à motorisation GNV destinés à la ligne 5 du Busway.

Ce soutien financier complète les subventions accordées en 2020 et 2021 avec l'acquisition de 40 bus pour un montant total de 1,2 millions d'euros.



Délégué Territorial Adjoint  
**PIERRE BARBERA**  
Directeur départemental  
des territoires et de la mer  
de Loire-Atlantique

Vos sous-préfets d'arrondissement  
**MICHEL BERGUE / PIERRE CHAULEUR**  
**PASCAL OTHEGUY**

Politique de la ville  
**OLIVIER LAIGNEAU**  
sous-préfet, chargé de mission  
politique de la ville

Arrondissement  
Châteaubriant-Ancenis

**BRUNO LAUNAY**  
Sous-Préfecture - SG  
**SÉVERINE SAWHNEY**  
Sous-Préfecture - SG - adjointe  
**GWELDAZ LE SAUZE**  
DDTM - Coordonnateur territorial

Arrondissement  
Saint-Nazaire

**JEAN-PAUL TRAVERS**  
Sous-Préfecture - SG  
**AGNÈS-JENNY BRUNEAU**  
Sous-Préfecture - Cheffe de bureau  
**YVAN FORGEOUX**  
DDTM - Coordonnateur territorial  
**PIERRE CIZERON**  
DDTM - Coordonnateur adjoint

Arrondissement  
Nantes

**ELODIE LE GOFF**  
Préfecture - Cheffe de bureau DCPAT  
**CAROLINE DUSSART**  
Préfecture - Chargée de mission DCPAT  
**SYLVIE LACOURT**  
Préfecture - Chargée de mission auprès du  
secrétaire général  
**SONIA GOURMAND**  
DDTM - Coordonnatrice territoriale adjointe

Préfecture de la Loire-Atlantique :  
pref-appui-territoires@loire-atlantique.gouv.fr  
Direction de la coordination des politiques  
publiques et de l'appui territorial (DCPPAT) :

**02 40 41 20 20**  
[www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)

Sous-préfecture de Saint-Nazaire :  
sp-saint-nazaire@loire-atlantique.gouv.fr  
**02 40 00 72 72**

Sous-préfecture de Châteaubriant-Ancenis :  
sp-chateaubriant-ancenis@loire-atlantique.gouv.fr  
**02 40 81 02 13**

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Appui-aux-territoires>



<https://twitter.com/Prefet44>



<https://www.linkedin.com/company/prefecture-de-loire-atlantique/>

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



Le CRTE bénéficie des crédits  
du Plan de relance dont il incarne  
la déclinaison territoriale.